



Assemblée générale

Distr. limitée
11 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Troisième Commission
Point 28 de l'ordre du jour
Promotion des femmes

États-Unis d'Amérique : amendement au projet de résolution [A/C.3/75/L.15](#)

Intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines

1. Au neuvième alinéa du préambule, supprimer « notamment sur les plans physique, mental, sexuel et procréatif, ».
2. Au paragraphe 1 du dispositif, supprimer « notamment en matière de santé sexuelle et procréative, ».
3. Au paragraphe 5 du dispositif, remplacer « aux services de soins de santé, y compris sexuelle et procréative, de manière à améliorer leur santé et leur bien-être » par « à des interventions adaptées satisfaisant les besoins de toutes les populations ».

